

INTERPELLATION

Auteur PLR, par Jasmine Ballay (suppl.)
Objet OPF, des procédures spéciales pour des biens extraordinaires?
Date 14.12.2015
Numéro 2.0131

Il y a quelques temps, le Nouvelliste relatait la vente de voitures exceptionnelles dans le Valais romand par un OPF.

Conclusion

D'une façon générale, nous nous demandons:

- premièrement, à quelle fréquence les OPF sont confrontés à la vente de biens spéciaux ou de collection tels que des tableaux, sculptures, antiquités, etc.;
- deuxièmement si une procédure spéciale était mise en œuvre dans ces cas de figure (contacts avec des galeristes valaisans, suisses ou étrangers, publicité ciblée, etc.)?